Haute école pédagogique du canton de Vaud

Formation des enseignantes et enseignants

Guide pour l'admission sur dossier (ASD)

hep/

Sommaire

Page 3 Présentation

Page 4 Étudier à la Haute école pédagogique du canton de Vaud

Page 6 Reconversion professionnelle dans l'enseignement, suis-je fait·e pour ce métier ?

Page 8 Questions à vous poser

Page 9 Conditions à l'admission sur dossier (ASD)

Page 11 Étapes de la procédure

Page 12 Mais encore…

Page 13 Contact

Guide pour l'admission sur dossier (ASD)
Édition : septembre 24

Guide pour l'admission sur dossier (ASD) à la HEP Vaud

Ce guide s'adresse aux personnes intéressées à se former à la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud) afin de devenir enseignant·e primaire et qui ne possèdent pas l'un des titres requis pour entrer en formation. L'admission sur dossier permet sous certaines conditions d'accéder à cette filière de formation sans satisfaire aux conditions d'admission usuelles.

L'objectif de ce guide est de vous aider à définir et à planifier votre projet de reconversion professionnelle. Il vous permet de dresser un inventaire -non exhaustif- des questions à vous poser avant de débuter des études à la HEP Vaud et vous indique comment et où trouver les réponses nécessaires. Il vous renseigne sur les aspects administratifs de l'admission sur dossier et sur la procédure elle-même.

Autres sources d'informations

- La page internet sur l'admission sur dossier filière primaire ;
- La page internet sur les reconversions professionnelles et la capsule vidéo dédiée ;
- La page internet sur la formation à l'enseignement primaire et les capsules vidéos dédiées ;

La Haute école pédagogique du canton de Vaud

Étudier à la HEP Vaud

La HEP Vaud prépare au métier d'enseignant·e pour tous les niveaux de la scolarité et pour des élèves de tous âges, de la petite enfance aux jeunes adultes. Elle permet d'obtenir un diplôme pour l'enseignement au degré primaire (élèves de 4 à 12 ans), secondaire I (élèves de 12 à 15 ans) ou secondaire II (élèves de 15 à 20 ans), ainsi que dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Elle offre également différents masters comme la formation en sciences de l'éducation (MASPE) ou encore des formations continues. Les diplômes d'enseignement délivrés par la HEP Vaud sont reconnus au plan national : ils habilitent à enseigner dans tous les cantons.
La HEP Vaud offre une formation combinant théorie et pratique. Les étudiant·e·s y apprennent la pratique à travers les stages tout comme comme ils·elles apprennent à mener une recherche quantitative ou qualitative et à en interpréter les résultats.
Ses programmes sont conçus en considérant que les connaissances de base des étudiant·e·s ont été acquises au gymnase ou dans le cadre d'études universitaires.

Être étudiant·e à la HEP Vaud

Être étudiant·e à la HEP Vaud, c'est apprendre à devenir un·e professionnel·le compétent·e au fait des enjeux liés au métier d'enseignant·e. Comment apprendre à apprendre à tous les élèves ? Comment préparer les élèves au monde d'aujourd'hui et à celui de demain ? De quelle manière accompagner les élèves pour qu'ils deviennent des adultes responsables, capables d'appréhender leur réalité et la société dans laquelle ils évoluent ? Être étudiant·e à la HEP Vaud, c'est se former à ces différents enjeux cruciaux pour l'éducation et la formation de tous les élèves.

Des études de niveau tertiaire qui impliquent organisation et autodiscipline

La HEP Vaud est une haute école de niveau tertiaire. Les études impliquent organisation et autonomie : plusieurs cours sont à présence obligatoire et tous nécessitent de l'organisation, d'autant plus en reconversion professionnelle. Il ne s'agit pas uniquement de se rendre aux cours, mais également d'assimiler la matière, de faire des lectures, de rédiger des travaux, des comptes-rendus, de préparer un séminaire et des examens, d'entreprendre un travail réflexif sur votre activité d'enseignant·e etc. Cela signifie que vous devrez consacrer du temps en dehors de votre horaire de cours pour vos études.

Les examens ont lieu trois fois par année : en janvier, en juin ainsi qu'une session en août-septembre, session dite « de rattrapage » en cas d'échec à des examens préalables. Des révisions régulières de la matière sont recommandées.

La formation pratique demande de la préparation avant, pendant et après le stage. La présence au stage est obligatoire, ainsi que durant les stages-blocs. S'il est possible d'étaler ses études et de travailler à côté des études, le travail doit être compatible avec les stages et particulièrement avec les stages-blocs.

Bien qu'il y ait un certain nombre de personnes en reconversion professionnelle entrant aux études chaque année, vous serez en cours avec une majorité d'étudiant·e·s plus jeunes que vous, puisque pour la filière primaire, la plupart vient de finir le gymnase et a tout juste la vingtaine. Leurs préoccupations seront différentes des vôtres. Reprendre des études en reconversion professionnelle implique également de l'adaptation, de la flexibilité et la volonté de s'intégrer. Des travaux de groupe sont demandés et vous devrez composer avec la différence d'âge.

Reconversion professionnelle dans l'enseignement, suis-je fait·e pour ce métier ?

Plusieurs raisons peuvent conduire à entreprendre une reconversion professionnelle dans l'enseignement. Elles diffèrent en fonction de la situation personnelle et professionnelle de chacun·e.
Il s'agit d'un projet ambitieux nécessitant du temps et le réaménagement de diverses données (taux d'activité professionnelle, organisation familiale, etc.).
Les études pour devenir enseignant·e primaire durent 3 ans à temps plein. Même si un étalement d'études est possible, les études vont durer plusieurs années.
Avant de vous lancer dans les démarches d'admission et pour éviter les mauvaises surprises, il est nécessaire de bien vous informer, non seulement sur le contenu mais aussi sur les conséquences d'une reprise d'études, que ce soit pour votre vie professionnelle ou privée.

Référentiel de compétences

Vous pouvez consulter le Référentiel de compétences professionnelles de la HEP Vaud. Il définit les connaissances, capacités et comportements professionnels que les étudiant·e·s développent pendant leur formation. Le référentiel de compétences professionnelles de la HEP Vaud définit onze compétences clés de la formation des enseignant·e·s. Il offre un cadre de référence harmonisé aussi bien aux formations de base qu'aux offres de formation continue.

Auditeur ou Auditrice à la HEP Vaud

Vous pouvez vous inscrire comme auditrice ou auditeur pour suivre des cours et vérifier si les études envisagées correspondent à vos attentes. C'est aussi l'occasion de discuter de votre projet avec des étudiant·e·s en cours d'études ou avec des enseignant·e·s du cursus envisagé. Vous vous ferez ainsi une idée plus précise des caractéristiques des études à la HEP Vaud et du niveau exigé. Vous pouvez suivre 1 ou 2 cours (maximum 6 crédits ECTS par semestre) et passer la procédure de certification. En cas de réussite, les crédits sont déduits de votre plan de formation lors de votre entrée aux études.

Séances d'information

Des séances d'information sont organisées pour chaque filière, y compris une séance pour les reconversions professionnelles. Ces séances ont lieu durant le semestre d'automne, soit par visioconférence, soit sous forme hybride (présence et visioconférence). Nous vous encourageons à y participer.

Conseiller·ère aux études et orientation professionnelle

Il est possible de rencontrer un·e conseiller·ère aux études ASD ou en charge de la reconversion professionnelle afin de discuter de votre projet et de sa faisabilité. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Office d'orientation scolaire et professionnelle de votre canton. Si vous avez des connaissances qui suivent ou qui ont suivi récemment un cursus à la HEP Vaud, faites-leur part de votre projet.

Approcher le terrain

De façon pratique, et afin de vous confronter au terrain, vous pouvez faire un stage d'observation, rencontrer et discuter avec des enseignant·e·s ou encore vous inscrire pour des remplacements sur la plateforme Mireo du canton de Vaud. Cela vous permettra de vous faire une idée précise du métier d'enseignant·e et de vous assurer de votre projet de reconversion et de sa faisabilité.

Questions à vous poser

Voici quelques questions à vous poser avant d'entreprendre une reconversion professionnelle :

Quelles sont mes ressources personnelles ? Quel est mon degré de motivation ? Ma force de travail ?
Comme décrit précédemment, il ne s'agit pas seulement d'assister aux cours, mais d'un projet qui va impliquer du travail de votre part, y compris durant les vacances et les week-ends.

Quelles sont mes ressources financières ? Comment financer cette période d'études ? Puis-je réduire mon taux de travail ?
Il s'agit de 3 ans à temps plein. S'il est possible de concilier études et travail en aménageant ses études, nous conseillons de ne pas de travailler à plus de 50%. De plus, ce travail doit être compatible avec des stages-blocs à la HEP Vaud et la présence obligatoire à certains modules.

Une démarche que vous pouvez effectuer pour bénéficier d'un soutien financier est de contacter l'office des bourses d'études de votre canton de domicile, afin de vous renseigner sur les possibilités d'obtention d'une bourse cantonale. Si vous ne pouvez pas obtenir de bourse cantonale, la HEP Vaud dispose d'un fonds de soutien pour les étudiant·e·s et peut vous soutenir ponctuellement (uniquement si vous ne bénéficiez pas d'une bourse cantonale).

Quelles sont mes ressources sociales ? Est-ce que mon entourage me soutient ?
La recherche sur l'admission sur dossier et la reconversion professionnelle montre que le soutien de l'entourage est nécessaire et peut être source de motivation pour l'étudiant·e.

Si j'ai une famille, comment m'organiser ?
Si vous avez des enfants, vous devez envisager leur garde au préalable, ainsi que l'organisation familiale qui sera mise en place. Lors de difficultés d'organisation familiale, vous pouvez vous adresser à l'instance pour la promotion de l'égalité afin de recourir aux diverses prestations proposées par la HEP Vaud.
La recherche montre que la reprise d'études est facilitée quand l'entourage l'accepte et la soutient.

Conditions d'admission pour l'admission sur dossier (ASD)

L'admission sur dossier est ouverte aux personnes qui ne possèdent pas un diplôme donnant accès à la HEP Vaud mais qui souhaitent néanmoins se former pour enseigner au niveau primaire. Pour l'instant, seule une entrée dans la filière primaire est possible avec une admission sur dossier. La page internet sur l'admission sur dossier vous donne des informations sur cette procédure.

Les candidats et candidates doivent répondent impérativement à toutes les conditions suivantes :

- Être âgé de 27 ans révolus au plus tard le 1er septembre précédant la rentrée des cours ;
- Avoir accompli avec succès une formation régulière d'au moins trois ans au degré secondaire II (par exemple : CFC, diplôme de culture générale, maturité professionnelle, maturité spécialisée dans une orientation autre que pédagogie) ;
- Attester, après cette formation, d'une activité professionnelle d'un volume cumulé correspondant au moins à trois années à plein temps ou à un volume équivalent réparti sur une durée maximale de huit ans (les périodes d'apprentissage et de stage ne sont pas prises en considération) ;
- Être de nationalité suisse ou titulaire d'un permis de séjour pour activité lucrative en Suisse depuis 3 ans au moins ;
- Avoir bénéficié d'une formation d'au moins cinq ans donnée en langue française ou, à défaut, présenter un certificat de réussite d'un examen de maîtrise de la langue française reconnu, correspondant au niveau C2.

Délai d'inscription

Vous devez vous inscrire entre le 15 octobre et le 1er décembre au plus tard.

Coûts de la procédure d'admission sur dossier

Finance d'inscription usuelle de la HEP Vaud : CHF 100.-
Finance d'inscription à l'admission sur dossier : CHF 200.-
Total : CHF 300.- pour l'inscription à l'admission sur dossier à la HEP Vaud.

Comment s'inscrire

- Avant tout, il est nécessaire de remplir le formulaire de demande d'admission entre le 15 octobre et le 1er décembre ;
- Le dossier d'admission est examiné et, si le candidat ou la candidate remplit les conditions d'admission, il est transmis à un jury, chargé de vérifier l'aptitude du candidat ou de la candidate à accomplir des études de niveau Bachelor ;
- Le jury convie le candidat ou la candidate à une épreuve écrite (entre février et mars), puis à un entretien oral (entre mars et début mai) ;
- Le jury formule un préavis à l'intention de la Direction de la HEP Vaud ;
- La réponse à l'admission sur dossier vous est envoyée fin mai.

Documents à fournir lors de votre inscription sur le portail

Un dossier d'admission comportant les documents suivants doit être validé sur le portail d'inscription.

- Le formulaire de demande d'admission ;
- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae complet, accompagné d'une photo passeport ;
- La copie d'une pièce d'identité ;
- Les copies des certificats, diplômes et autres titre obtenus ;
- Les copies des certificats de travail comprenant si possible le pourcentage d'activité ;
- Le récépissé du paiement de la taxe d'inscription ;
- Le cas échéant, la ou les copies du ou des permis de séjour ;
- Le cas échéant, la copie du certificat de niveau C2 ;
- Toute autre pièce répondant aux conditions d'admission spécifique à la haute école d'inscription.

Étapes de la procédure

1

Auto-évaluation

Une grille d'auto-évaluation des différentes disciplines scolaires est envoyée quelques semaines avant l'épreuve écrite. Il s'agit de la remplir selon la consigne. Vous devrez ensuite la renvoyer par e-mail à l'adresse mentionnée dans le document, dans le délai imparti.

2

Epreuve écrite

L'épreuve écrite, d'une durée de deux heures, ne nécessite aucune préparation particulière. Elle consiste en une prise de position ou une rédaction sur une thématique concernant l'éducation/la formation, dont le sujet vous est distribué le jour même. Le seul matériel auquel vous avez droit est un dictionnaire de langue française en format papier. Aucune autre information ne vous est donnée au préalable.
L'épreuve écrite a généralement lieu entre fin février et début mars.

3

Entretien oral

L'entretien oral se déroule en deux temps. Tout d'abord, vous devrez préparer par une analyse une situation ou une problématique relative au domaine de l'enseignement. Puis l'entretien oral avec un jury a lieu, entretien durant lequel les thématiques suivantes sont abordées : votre expérience professionnelle, vos études antérieures, vos motivations à entreprendre des études, votre organisation et planification des études, vos connaissances du cursus dans une HEP et de la profession enseignante, votre capacité à vous exprimer à propos d'une thématique propre à la formation d'enseignant·e. Ces différents éléments constituent autant de critères d'évaluation qui s'ajoutent à ceux de l'épreuve écrite.
Les entretiens oraux ont lieu entre la mi-mars et début mai.

4

Communication des résultats

Avant la fin mai, vous reçevez une lettre par e-mail contenant la décision de la procédure. En cas d'admission, vous pouvez reporter de deux ans votre entrée aux études. Dès la réponse positive, vous êtes considéré·e comme admissible au Bachelor, selon les conditions usuelles (notamment linguistiques) de l'admission au programme d'études concerné dans la haute école d'inscription.
En cas de refus, une nouvelle et ultime demande d'admission peut être faite. Dans ce cas, vous devez, dans les délais requis, déposer un nouveau dossier et vous acquitter à nouveau des frais de dossier.
La décision prise s'applique dans chacune des hautes écoles partenaires, sous réserve des conditions particulières d'admission de chacune d'elle.

Mais encore...

Recommandation de stage

Nous recommandons vivement aux candidat·e·s à l'admission sur dossier de faire les démarches nécessaires afin d'effectuer un stage de découverte, si possible avant l'entretien oral, dans le but de confirmer le souhait de reconversion professionnelle vers la profession enseignante.

Les conditions préconisées sont les suivantes :

- Durée minimum de 2-3 jours
- Dans les degrés 1-8 Harmos
- Dans un établissement dont l'enseignement est basé sur le Plan d'Etudes Romand (PER)

Exigences linguistiques

Les candidat·e·s à l'admission sur dossier sont tenu·e·s de remplir les exigences linguistiques en allemand décrites dans les conditions d'admission pour la filière Bachelor primaire.

Etalement d'études

Afin de concilier vie de famille, travail et études, il est possible d'étaler sa formation de 7 à 12 semestres, au lieu des 6 semestres à temps plein. Pour ce faire, une fois votre admissibilité prononcée, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller ou conseillère aux études de la filière primaire. Ces aménagements peuvent être discutés et adaptés à chaque semestre.

Validation des acquis formels de formation (VAFF)

Des études certifiées, de niveau comparable et dont le contenu et le volume correspondent à celui d'un ou plusieurs modules de la formation visée peuvent donner lieu à une dispense partielle du programme d'études.
Sous certaines conditions, la pratique d'enseignement réalisée peut être reconnue dans le cadre de la formation pratique.
Les personnes admises à un programme de formation peuvent faire une seule et unique demande de VAFF au 30 juin pour la formation pratique et au 31 août pour les modules de formation. Pour plus d'informations, consultez notre page internet.

Remarques

- L'évaluation de la candidature repose sur des critères communs adoptés par les HEP romandes. De ce fait, la décision prise s'applique dans chacune des HEP romandes ;
- Vous devez choisir une seule HEP d'inscription parmi les HEP romandes ;
- La décision positive d'admissibilité à la HEP Vaud est valable pour la rentrée académique qui suit la demande ainsi que pour les deux rentrées académiques suivantes ;
- Il n'est pas possible de cumuler une ASD avec une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Contact

Su Yinn Rosset

Conseillère aux études et Chargée d'enseignement
Service académique HEP Vaud

asd@hepl.ch

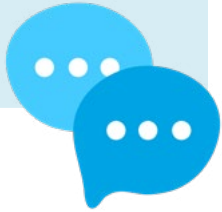

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Avenue de Cour 33 - 1007 Lausanne
www.hepl.ch